

LIMITE DES AFFAIRES MARITIMES (LAM)

L'AULNE

Département du FINISTERE (29) / Commune CHATEAULIN (29150)

Texte juridique de référence : Décret n° 59-951 du 31 juillet 1959

Limite	Observations
Ecluse 236 dite de Chateaulin	<p>Aspects juridiques : Texte de référence identifié</p> <p>Aspects géographiques : Ecluse de Châteaulin mentionnée sur Scan Littoral. Positionnement confirmé par donnée SIG transmise par la DDTM29 que nous avons reproduite à l'identique. Positionnement connu précisément (incertitude < 50 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en jaune sur la capture d'écran) :

